

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES INFORMATIENS DU GROUPE ANABIB DU 16 FEVRIER 2015

Ont assisté les informaticiens, dont les noms suivent :

M. BOUMERDASSI NABIL - ALTUMET
M. MEDJKAN FAROUK – TUBPROFIL/PTS
M. KARIM - TUBPROFIL/PTS
M. AMIROUCHE - TUBPROFIL/PAF
M. CHEKLAT MORAD - TUBPROFIL/PAF
M. SEHISSAH ALI – SOCIETE HOLDING

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau system ERP développé par la société BIG INFORMATIQUE, une réunion de travail a été organisée à 09H00 dans la salle de réunion du siège du groupe anabib.

Cette réunion a été consacrée aux sujets suivants :

1. Insuffisances et options manquantes de BIG Compta.
2. Insuffisances et options manquantes de BIG Paie.
3. Insuffisances et options manquantes de BIG Gestion et BIG GRH.
4. Etat d'avancement de l'ERP BIG.
5. Contrat de maintenance avec BIG.

Tous les points ont été traités par l'ensemble des participants.

1. Insuffisances et Options manquantes de BIG-COMPTA :

Le module BIG Compta est installé dans toutes les entités du groupe anabib et fonctionne sans problème majeur.

Toutefois, quelques insuffisances et options manquantes ont été constatées pendant son utilisation durant les quarts dernières années.

2. Insuffisances et Options manquantes de BIG-PAIE

Le module BIG Paie fonctionne uniquement à ALTUMET, du fait que cette dernière a été désigné comme unité pilote pour faire fonctionner ce module avec l'assistance de BIG INFORMATIQUE (Contrat de maintenance).

Durant ces dernières années de sa mise en œuvre, des insuffisances ont été également relevées

3. Insuffisances et Options manquantes de BIG Gestion et BIG GRH

Les deux autres modules (BIG Gestion et BIG GRH) fonctionnent uniquement à ALTUMET. La même remarque pour ces deux modules, des insuffisances et des options manquantes ont été constatées.

4. Niveau d'avancement dans la mise en œuvre des modules

L'entité la plus avancée dans la mise en œuvre des modules est celle de la filiale ALTUMET. Quatre modules sur quatre fonctionnent, mais seulement en system modulaire. Quant aux autres, seul le module BIG Compta fonctionne.

5. Contrat de maintenance avec BIG

Les participants ont convenu qu'un contrat de maintenance avec BIG INFORMATIQUE est indispensable pour la mise en œuvre des modules.

Les participants ont opté pour le représentant le plus proche selon la situation géographique de chaque entité.

Conclusion

Les participants ont convenu qu'il y a lieu de tenir compte d'un certain nombre de conditions requises, nécessaires pour la mise en œuvre des modules, entre autres :

- Les utilisateurs du logiciel doivent faire ressortir toutes les options manquantes et les insuffisances qu'ils ont rencontrées durant l'utilisation des modules.
- Un contrat de maintenance avec BIG INFORMATIQUE est indispensable ; ce contrat comportera notamment les interventions suivantes :
 - a. Réinstallation de tous les modules comprenant les dernières versions des logiciels et des bases de données correspondantes.
 - b. Correction de toutes les insuffisances et installation des options manquantes relevées par les utilisateurs.
 - c. Mis en marche des installations et rectifications effectuées en présence de l'agent de BIG pour assister et guider les utilisateurs.
 - d. Opter pour le représentant le plus proche selon la situation géographique (par exemple : Bureau d'Alger pour la société mère).